



Sistema de
Gestión
ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
www.tuv.com
ID: 9195027793

COMERCIAL
COMPRAS
CONTABILIDAD
PRODUCCIÓN

COMMERCIAL
ACHATS
COMPTABILITÉ
PRODUCTION

SALES
PURCHASING
ACCOUNTING
PRODUCTION

comercial@garciadepou.com
compras@garciadepou.com
administracion@garciadepou.com
industrial@garciadepou.com



GARCIADEPOU

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Nous certifions par la présente que le produit - SERVIETTES ECOLABEL P. 1/8 'DOUBLE POINT' 18 G/M2 40x40 CM BLANC OUATE - avec la référence - 230.81 - fabriqué et distribué par GARCIA DE POU, S.A. répond aux exigences établies dans les réglementations suivantes pour les objets et matériaux en contact avec les aliments :

- Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- Recommandation BfR XXXVI. Papier et carton pour contact alimentaire.
- Fiche MCDA n°4 (V02 – 01/01/2019) Aptitude au contact alimentaire des matériaux organiques à base de fibres végétales destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- Arrêté ministériel du 21/03/1973 Réglementation hygiénique des emballages, récipients, ustensiles destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires ou des substances à usage personnel.

Utilisation prévue:

- Stockage dans un endroit sec à température ambiante en évitant l'exposition directe à la lumière et à la chaleur.
- Matériel en contact direct avec tout type d'aliment secs, gras et humides.
- Contact avec des aliments chauds 70°C 2 heure maximum.

Matière première du matériau ou objet en contact avec les denrées alimentaires:

La principale matière première du produit en contact avec les aliments est : OUATE

traçabilité:

La traçabilité peut être effectuée avec l'étiquette de l'emballage et le numéro de commande, conformément aux dispositions des art. 15 et 17 du Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil, du 27 octobre 2004, sur les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Ce certificat est valable jusqu'à ce qu'il y ait des changements substantiels dans la composition ou la production qui entraînent des changements dans la migration de matériaux ou d'articles, ou lorsque de nouvelles données scientifiques sont disponibles.

Ordis, 2 Janvier 2024

Carla Iglesias López
Département de conformité réglementaire
GARCIA DE POU, S.A.

IBERHOTEL

FABRICACIÓN DE SERVILLETAS,
MANTELES, VASOS, PLATOS,
POSAVASOS Y ARTÍCULOS
DE ACOGIDA E HIGIENE.

IBERKRAFT

FABRICACIÓN E IMPRESIÓN
DE PAPELES Y CARTONES
PARA EL EMBALAJE.
ENVASES Y BOLSAS DE PAPEL.

IBERFIESTAS

ARTÍCULOS PARA FIESTAS,
VERBENAS Y COTILLÓN.
DECORACIÓN NAVIDEÑA.

CARRETERA DE NAVATA A ORDIS
POLÍGONO "LA FÁBRICA"
17772 ORDIS, SPAIN
T (00 34) 972 507 250
www.garciadepou.com